

MARCHE À SUIVRE POUR ANNULER MA CHIRURGIE

Veuillez appeler le bon numéro **dans les plus brefs délais** si vous devez annuler votre chirurgie. Vous devez appeler pour annuler votre chirurgie si :

- Vous êtes malade au cours des 3 jours précédant votre chirurgie (fièvre, toux, difficulté à respirer, frissons, diarrhée, vomissements ou tout changement dans votre état de santé);
- Pour les femmes : vous avez effectué un test de grossesse et le résultat est positif.

Vous devez aviser l'équipe **dans les plus brefs délais** si :

- Vous constatez des changements dans votre état de santé;
- Vous prenez une nouvelle médication;
- Vous souffrez de psoriasis, d'eczéma, d'une crise d'herpès buccal ou de toute affection cutanée dans les jours précédents votre chirurgie.

MÉDICAMENTS



- Suivez les indications de votre chirurgien(ne) ou de l'infirmier(-ière) de la clinique préopératoire pour la prise ou non de médicaments le matin de la chirurgie.
- Évitez l'Aspirine, les anti-inflammatoires et les produits naturels 7 jours avant votre opération, à moins d'avis contraire de votre chirurgien ou de l'équipe préopératoire.
- Évitez les produits naturels, au moins 2 semaines avant votre opération.
- Pour la clientèle anticoagulée, assurez-vous de suivre les consignes qui vous seront indiquées par le (la) chirurgien(ne) ou l'infirmier(-ière) de la clinique préopératoire.

Si votre chirurgie est reportée, veuillez communiquer avec les professionnels qui s'occupent de votre suivi d'anticoagulothérapie.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Rivière-du-Loup

Clinique préopératoire :
418 868-1010, poste 62958
(entre 8 h 30 et 16 h 30)

Bloc opératoire :
418 868-1010, poste 62360
(entre 13 h et 14 h)

Rimouski

Bureau d'admission :
418 724-3000, poste 8461

Matane

Clinique préopératoire :
418 562-3135, poste 12016

Amqui

Bloc opératoire :
418 629-2211, poste 24503

Témiscouata-sur-le-Lac

Bloc opératoire :
418 899-0214, poste 10386

La Pocatière

Bloc opératoire :
418 856-7000, poste 7230

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec



ciss-bsl.gouv.qc.ca/raac

PARCOURS EN CHIRURGIE générale



CONSIGNES IMPORTANTES AVANT LA CHIRURGIE



DSH-DE-002 - Juillet 2025

Québec



LA VEILLE DE MA CHIRURGIE

Si vous n'avez pas été contacté(e) pour obtenir la confirmation de l'heure de votre chirurgie, vous devez téléphoner le personnel administratif du bloc opératoire.

Hygiène corporelle :

Vous pourriez être invité(e) à prendre un bain ou une douche avec une éponge de gluconate de Chlorexidine 4 %, la veille et/ou le matin de la chirurgie.



Quoi boire et manger :

Si votre chirurgie est effectuée sous anesthésie, il est important de respecter les consignes de jeûne.

- Nourriture : arrêtez de manger toute nourriture solide à partir de minuit la veille de la chirurgie.
- Liquides : vous pouvez boire de l'eau claire ou des liquides clairs sans pulpe (ex. : jus de pomme, thé sans lait) jusqu'à 1 h avant l'arrivée à l'hôpital, sauf indication contraire de votre médecin.

Vous devez vous abstenir de consommer alcool, cigarettes et drogues 24 h avant la chirurgie.



LE JOUR DE MA CHIRURGIE

Présentez-vous à l'heure et à l'endroit qui vous auront été indiqués.

Apporter :

- cartes d'hôpital et d'assurance maladie;
- votre médication (dans le contenant d'origine);
- vêtements amples et confortables;
- produits d'hygiène personnelle (brosse à dents, dentifrice, déodorant, mouchoirs, serviettes hygiéniques, etc.);
- pantoufles ou souliers antidérapants;
- pompe d'inhalation;
- étui à lunettes identifié à votre nom;
- contenant pour prothèses auditives;
- contenant pour prothèses dentaires;
- contenant et solution pour verres de contact;
- aide à la marche (canne, béquille, marchette, etc.);
- appareil pour l'apnée du sommeil (si vous devez dormir à l'hôpital).

❌ Retirez maquillage, vernis à ongles, bijoux et piercing.

❌ N'apportez pas d'objets de valeur (argent, carte de crédit, bijoux, appareils électroniques ou autres).

❌ N'appliquez pas de crème hydratante sur votre corps.

❌ Ne rasez pas la région à opérer.

RETOUR À DOMICILE

Vous recevrez les recommandations spécifiques à votre chirurgie et les ordonnances médicales à votre départ.

Vous ne devez pas conduire un véhicule ni consommer de drogue ou d'alcool dans la journée de la chirurgie et la suivante, ainsi que durant la prise d'analgésiques ou de narcotiques.

Votre médecin vous indiquera la durée de votre convalescence.

EXIGENCES RELATIVES À LA PERSONNE ACCOMPAGNATRICE

- Être disponible en tout temps afin d'assurer votre retour à domicile après la chirurgie;
- Être en mesure de vous assister pour vous vêtir avant et après la chirurgie;
- Pouvoir vous reconduire à votre domicile ou vous accompagner en taxi ou en transport adapté;
- Être présent pour recevoir les consignes postopératoires qui lui seront transmises verbalement et par écrit.

Les usager(-ère)s résidant en établissement (résidence ou centre d'hébergement) doivent également être accompagnés.

Vous pouvez prévoir un séjour dans une maison de convalescence si vous pensez ne pas avoir d'aide à domicile. Contactez le service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence (AAOR) pour connaître les ressources de votre région : 1 833 422-2267.

Avis important : L'absence d'une personne accompagnatrice et d'un transport peut entraîner l'annulation de votre chirurgie.

Les enfants de moins de 14 ans ainsi que les personnes à mobilité réduite ou présentant des problématiques cognitives doivent être accompagnées du titulaire de l'autorité parentale (pour un enfant) ou d'une personne significative, afin de signer le formulaire de consentement opératoire. Cette personne doit demeurer disponible sur place, durant le séjour de la personne qu'elle accompagne.

